



Votre partenaire Sécurité

Vous présente...

NF C18-510

APPLICABLE 21 JANVIER 2012

- Module et durée de formation

PARCOURS

HABILITATION

DUREE DE FORMATION

Module TC1 : Tronc commun 1

- Module 00 – Exécutant Travaux non électrique
- Module 0 – Chargé de chantier
- Module BP - Photovoltaïque
- Module BS – Interventions de remplacement et raccordement
- Module BEM – Manœuvre en BT
- Module HEM – Manœuvre en HTA

Module TC2 : Tronc commun 2

- BE mesurage et Vérification
- Module BR – Intervention en BT
- Module BC – Consignation en BT
- Module B1/B2 – Travaux hors tension
- Module BE – Essais en BT
- Module HE – Essai en HTA
- Module H1/H2
- Module HC – Consignation en HT

Module Tronc commun spécifique HTB

- Module Technique HTB
- Module HEM – manœuvres EN HTB
- Module HEM-V – Mesurage et vérification en HT

Evaluation théorique

Evaluation pratique

MT: Module Technique

MS : Module Spécifique
E : Evaluation

- B0/H0/H0V - Exécutant
- B0/H0/H0V - Chargé de chantier
- BP
- BS
- BE Manœuvre
- HE MANŒUVRE HTA
- BE Mesurage
BE VERIFICATION
- BR
- BC
- B1-B1V - B2-B2V - B2V essai
- BE ESSAI
- HE Essai HTA
- H1-H1V - H2-H2V - H2V ESSAI
- HC
- HE Essai HTB
- HE MANŒUVRE HTB
- HE Mesurage
HE Vérification

- (TRC1:6h MS+E:2h) soit 8h (1 jour)
- (TRC:6h MS+E:4h) soit 10h (1,5 jours)
- (TRC1:6h MS+E:4h) soit 10h (1,5 jours)
- (TRC1:6h MS+E:8h) soit 14h (2 jours)
- (TRC1:6h MS+E:8h) soit 14h (2 jours)
- (TRC1:6h MS+E:8h) soit 14h (2 jours)
- (TRC2:14h MS+E:3,5h) soit 17,5h (2,5 jours)
- (TRC2:14h MS+E:7h) soit 21h (3 jours)
- (TRC2:14h MS+E:3,5h) soit 17,5h (2,5 jours)
- (TRC2:14h MS+E:7h) soit 21h (3 jours)
- (TRC2:14h MS+E:7h) soit 21h (3 jours)
- (TRC2 ou HTB:14h MT:3,5h MS+E:7h) soit 24,5h (3,5 jours)
- (TRC2 ou HTB:14h MT:3,5h MS+E:7h) soit 24,5h (3,5 jours)
- (TRC2 ou HTB:14h MT:3,5h MS+E :3,5h soit 21h (3 jours)
- (TRC2 ou HTB :14h MT:3,5h MS+E:7h soit 24,5h (3,5 jours)
- (HTB :4h MS+E 3,5h) soit 17,5h (2,5 jours)
- (TRC2 ou HTB:14h MT:3,5h MS+E :3,5h soit 21h (3 jours)

Récapitulatif des éléments des symboles

1^{er} caractère Domaine de tension	Tension	B : Basse tension (BT) et très basse tension (TBT) H : haute tension
2^{ème} caractère Type d'opération	Travaux d'ordre non électrique	0 : pour exécutant ou chargé de chantier
	Travaux d'ordre électrique	1 : pour un exécutant 2 : pour un chargé de travaux
	Intervention en BT	R : intervention BT d'entretien et de dépannage S : Intervention BT de remplacement et de raccordement
	Consignation	C : pour un charge de consignation électrique
	Opérations spécifiques	E : Essai, Mesurage, Vérification ou Manœuvre
	Opération photovoltaïques	P : Opération photovoltaïque
3^{ème} caractère Lettre additionnelle	Compléter si nécessaire les travaux	V : travaux réalisés dans la zone de voisinage renforcé HT (zone 2) ou travaux d'ordre électrique hors tension dans la zone de voisinage renforcé BT (zone 4) : T : travaux sous tension N : nettoyage sous tension X : opération spéciale
Attribut	Complète si nécessaire les caractères précédents	Ecriture en clair du type d'opération, d'essai, de mesurage, de vérification ou de manœuvre d'un opérateur

NOTE : Ce tableau ne permet pas à lui seul de déterminer les habilitations requises, voir Tableaux suivants.

Symboles d'habilitation utilisés pour les opérations d'ordre non électrique autour de pièces nues

		Ouvrage ou installation consigné BT et HT		Voisinage simple BT et HT (zone1)		Voisinage renforcé BT (zone 4) et HT (zone 2)	
		Exécutant	Chargé de chantier	Exécutant	Chargé de chantier	Exécutant	Chargé de chantier
Opération d'ordre non Électrique concourant à l'exploitation et la maintenance de l'ouvrage ou de l'installation	BT	pas d'habilitation requise	B0	B0	B0	B0	CAS INTERDIT
	HT	pas d'habilitation requise	H0	H0	H0	H0V	H0V
Autre opération d'ordre non électrique	BT	pas d'habilitation requise	pas d'habilitation requise	CAS INTERDIT			
	HT	pas d'habilitation requise	pas d'habilitation requise				

Symboles d'habilitation utilisés pour les travaux d'ordre électrique

	Travaux sur ouvrage ou Installation consignés BT et HT		Travaux dans la zone de voisinage renforcé BT (zone 4)				Voisinage simple BT et HT (zone1)		Voisinage renforcé (zone HT (zone 2)		Travaux dans la zone des travaux sous tension HT (zone 3)	
	Exécutant	Chargé de travaux	Travaux hors tension		Travaux sous tension		Exécutant	Chargé de travaux	Exécutant	Chargé de travaux	Exécutant	Chargé de travaux
			Exécutant	Chargé de travaux	Exécutant	Chargé de travaux						
BT	B1	B2	B1V	B2V	B1T B1N	B2T B2N	B1	B2	SANS OBJET			
HT	H1	H2	SANS OBJET				H1	H2	H1V	H2V	H1T H1N	H2T H2N

Symboles d'habilitation utilisés pour les autres opérations d'ordre électrique

	Consignation (zones 1, 2 et 4)	Interventions BT		Opération spécifiques	Opération photovoltaïque	Opération spéciales	
		Zone 4	Hors tension et hors zone 4	Zones 1, 2 et 4	Zones 1, 2 et 4	Exécutant	Chargé de travaux
BT	BC	BR	BS	BE (1)	BP	B1X	B2X
HT	HC	Sans objet		HE (1)	HP	H1X	H2X

(1) Les habilitations symboles BE et HE doivent être complétées par un attribut « Essai » ou « Mesurage » ou « Vérification » ou « Manœuvre »

Opérations ou tâches	Habilitation en 2011	Habilitation en 2012	Observations
Travaux non électriques en Basse Tension	B0	B0	S'applique aux exécutants et chargés de chantier
Travaux non électriques en Basse Tension	B0V	N'existe plus	à réorienter vers : - B0 si ce sont des travaux non électriques hors voisinage (> 0,30m) - BS si intervention de remplacement ou raccordement (prise, luminaire,...) - BE manœuvres si opérations de manœuvres permises
Travaux non électriques en HauteTension	H0-H0V	H0-H0V	S'applique aux exécutants et chargés de chantier
Exploitation courante des installations Basse Tension : Réarmement de protection, manœuvres, changement de fusibles.	B0 ou B1V autorisé à ou limité à	BE Manœuvres BS	Pré requis technique obligatoire pour accéder à la formation
Opérations de remplacement et de raccordement simple : remplacement d'ampoules, remplacement d'interrupteurs, de prises. Raccordement d'un matériel sur un circuit en attente (chaudière, volet roulant, ...)	B1V limité à ou BR limité à	BS	Pré requis technique obligatoire pour accéder à la formation
Pose photovoltaïque		BP	Pré requis technique obligatoire pour accéder à la formation
Intervention de maintenance et dépannage des installations électriques Basse Tension	BR	BR	Le niveau du BR est redéfini et se limite uniquement dans les interventions d'entretien et de dépannage. Les opérations de mesurage, vérification,...s'inscrivent dans d'autres symboles.
Montage et raccordement pour lui-même.		BRP	Pré requis technique obligatoire pour accéder à la formation
Travaux électriques Basse Tension	B1-B1V-B2-B2V-BC	B1-B1V-B2-B2V- B2V Essai-BC	Restreint aux travaux hors tension et aux essais dans le cadre des travaux
Travaux électriques Basse et Haute Tension	B1-B1V B2-B2V H1-H1V H2-H2V	B2-B2V-B2V Essai H1-H1V H2-H2V-H2V Essai	Restreint aux travaux hors tension et aux essais dans le cadre des travaux
Consignations	BC-HC	BC-HC	Restreint aux travaux hors tension et aux essais dans le cadre des travaux
Opérations spécifiques de mesure, essai sur plate-forme d'essai, vérification réglementaire ou fonctionnelles	BR-H1V	BE Mesurage BE Essai BE Vérification HE Mesurage HE Essai HE Vérification	Nouveaux symboles : opérations spécifiques à identifier clairement
Opérations spéciales	BS-HS	BX-HX	



Votre partenaire Sécurité

Nous vous remercions de votre attention,